

Journée de mobilisation le 12 février 2025

Ce mercredi 12 février sera étudié à l'Assemblée nationale le projet de loi Gabriel Attal visant à restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs et de leurs parents et à adopter des dispositions visant à rapprocher la justice des mineurs de celle des majeurs.

- **Parce que la justice des mineurs doit garder sa spécificité**
- **Parce que la problématique des mineurs relève d'un débat de fond visant à réfléchir à des mesures structurelles afin de restaurer les dispositifs de prévention et les temps d'accompagnement éducatif**
- **Parce que la justice des mineurs ne peut être bradée au profit de mesures dictées par des conduites politiciennes et électoralistes**
- **Parce que la jeunesse de ce pays devrait être décrétée grande cause nationale**

**Nous engageons tous les professionnels qui le peuvent
à se mobiliser le 12 février pour manifester leur
opposition à ces dispositions.**

Nous invitons à aller rejoindre sur leur pause méridienne les points de rassemblement qui seront organisés localement.

A défaut, les agents pourront également porter un brassard noir et utiliser les affiches que nous adressons en PJ.

Béatrice Briout

Secrétaire générale UNSa SPJJ